

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 04 octobre 2019

| ELUS | EN EXERCICE | PRESENTS |
|------|-------------|----------|
| 11 | 11 | 9 |

L'an deux mille dix-neuf le 4 octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur REICHER Emile, Maire

LISTE DES PRESENTS :

REICHER Emile

LEROY Sandrine

VIEIRA Christophe

IMMER Alain

ROCH Laurent

BRUN Laure

MARQUET Bénédicte

SIVÉC Jean

VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS :

GUINDT Philippe

KLEIN Grégory

Procuration de Philippe GUINDT à Laure BRUN

Objet : 2019 - 450 Location des terrains communaux

Suite à la dénonciation du bail, par M. Denis LAMBINET, les terrains communaux d'une superficie de 3 ha sont mis en location, dont 1ha sur la HEID et 2 Ha en NACHTWEID.

La commission communale s'est réunie le 1^{er} octobre 2019 et a retenu la proposition de répartition des 3 ha de la manière suivante :

Olivier REUTER : 1 ha en NATCHWEID

Sébastien FORRETT : 1 ha sur la HEID

Sébastien LEICK : 1 ha en NATCHWEID

Après vote, le Conseil Municipal décide, avec 8 voix pour et 2 abstentions d'accepter la proposition de la commission communale.

Le prix est fixé à l'unanimité comme suit :

NACHTWEID : 85 €/ ha - HEID : 106 €/ ha.

Le Maire est chargé de signé le bail avec les différents agriculteurs.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 05/10/2019

Le Maire :

Emile REICHER

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la mairie le 05/10/2019.

Le Maire

